
De: Pierre
Envoyé: lundi 24 mars 2025 21:57
À: enquetepublique
Objet: Enquête publique relative au projet de création d'un crématorium / Avis

A l'attention de Mme la Commissaire enquêtrice.

Je vous prie de trouver ci-après l'avis que je souhaite porter à votre connaissance et vous remercie de l'attention que vous voudrez bien lui accorder.

AVIS RELATIF AU PROJET DE CRÉATION D'UN CREMATORIUM A DIGNE LES BAINS

- Vu l'arrêté municipal ordonnant l'ouverture d'une enquête publique,
- Vu la Délibération du Conseil municipal en date du 16 février approuvant 2023,
- Vu le vote unanime du Conseil municipal validant le projet de création d'un complexe funéraire intégrant, d'une part, la rénovation de la Maison funéraire et la création d'un crématorium et d'autre part, approuvant le choix de délégation de service public à cette fin,
- Après étude des documents soumis à l'enquête publique, notamment ;
 - Note de présentation du projet,
 - Notice de présentation des installations,
 - Documentation technique sur les équipements,
 - Arrêté portant permis de construire et documents annexés,
- Considérant d'une part, l'arrêté de la DREAL du 4 juillet 2024 prescrivant l'établissement d'une évaluation environnementale et d'autre part, l'Étude d'impact du projet en date du 25 juillet 2024,

Je soussigné, Pierre Blanc, demeurant 12, Rue du Siron à Digne les Bains ;

1. Soutiens pleinement et fermement le caractère d'intérêt général et l'urgence de la création d'un crématorium à Digne les Bains,
2. Fais droit à l'argumentation présentée par le porteur de projet,
3. Relève la pertinence de la localisation et l'absence d'alternative à celle-ci (la proposition entendue d'une implantation au quartier du Bourg ne pouvant être entendue en raison de la proximité de la cathédrale et de son périmètre de protection),
4. Relève cependant la faiblesse du dossier en ce qui concerne la desserte routière de cet équipement. En effet, la voie d'accès existante est déjà très contrainte et demanderait l'élaboration d'un projet de desserte redimensionné.

A Digne, le 24 mars 2024